

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 Septembre 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - M. Gabriel HOFFMANN - Mme Martine GERGAUD - M. François MARQUET – Mme Christine KUNERAT - Mme Valérie HASELMEIER - M. Didier JACQUES - Mme Nathalie JUNG - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL.

Absents excusés : Mme Monique LEYENDECKER donne procuration à M. Christophe LEYENDECKER - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX donne procuration à Mme Nathalie JUNG - M. Patrick GRASSER donne procuration à M. François MARQUET - M. Dominique LE PEMP donne procuration à M. Daniel PERLATI - Mme Christelle HUNEAU donne procuration à M. Marc LUCCHINI - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 12

N° 2019-031 – Convention relative à l'accès du club piscine à la piscine communautaire de Hayange (Féralia)

Cette convention a pour objet la mise à disposition de la piscine communautaire de Hayange (FERALIA) à la ville d'Illange au profit des enfants du club piscine pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021 aux tarifs suivants :

- Enfants : 2 €
- gratuité pour l'éducateur et les parents accompagnant le groupe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de charger M. le Maire de la signature de la convention avec M. le Président du Val de Fensch.

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 12 septembre 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 12 septembre 2019
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20190911-DCM2019031-DE
Date de télétransmission : 12/09/2019
Date de réception préfecture : 12/09/2019